

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-VIENNE

29 H

Sœurs de la Croix de Limoges

(1700-1791)

Répertoire numérique détaillé

par Anne Gérardot, conservatrice

Limoges
2010

INTRODUCTION

La première communauté de Filles ou Sœurs de la Croix, ainsi nommées en raison de la petite croix pectorale qu'elles portent sur un ruban noir, est fondée en 1625 à Roye (Picardie). Il s'agit de communautés de filles et de veuves, ni « religieuses » ni séculières, dont les principales missions sont l'instruction des filles et le service des pauvres¹. Les fondations se multiplient au XVII^e siècle, la plupart possédant leur autonomie. Elles deviennent en 1687 les Filles de l'Instruction chrétienne.

Une communauté de Soeurs de la Croix, issue de la communauté de Magnac-Laval, s'établit à Limoges, près de la place de la Cité, en 1687, dans la paroisse Saint-Maurice. Leur église, qui jouxtait l'enceinte de la Cité et ouvrait sur la place de la Cité, fut construite en 1758. Elles obtiennent après la Révolution, en 1820, l'autorisation de fonder une nouvelle communauté, installée

Le fonds des Sœurs de la Croix, entré aux Archives départementales de la Haute-Vienne en conséquence des lois révolutionnaires, contient 40 pièces en parchemin et papier, dont l'état de conservation est globalement satisfaisant, représentant 0,10 mètre linéaire répartis en 5 articles. Tout comme l'ensemble des fonds anciens de la Haute-Vienne, il se présentait avant classement sous forme d'un ensemble de liasse auxquelles avait été attribué un numéro de cotation provisoire renvoyant au fichier des séries anciennes. Le fonds correspond ainsi aux anciennes cotes A 343, A 353, A 4613 et A 8858².

L'essentiel du fonds consiste en pièces relatives aux contrats de profession des novices. Quoique certainement incomplets, ces documents permettent d'appréhender l'étendue du recrutement géographique des religieuses, issues de l'ensemble du diocèse de Limoges.

BIBLIOGRAPHIE

AULAGNE (l'abbé Joseph), *La Réforme catholique du XVII^e siècle dans le diocèse de Limoges*, Paris, 1908.

BEAUVAIS, *Histoire manuscrite de l'établissement et des progrès de la Congrégation des Filles de la Croix*, 1734.

CORDONNIER, *Les Filles de la Croix*, Klotz, 1922.

DENIS (Julien), *Étude documentaire et topographique de la Haute-Cité de Limoges*. Vol. I : *Synthèse historique*, Limoges, 2002, p. 54.

GAUDOT-PACQUET (M.-Th.), *Les Filles de la Croix et l'éducation populaire au XVII^e siècle*, 1972.

¹ *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses : France (XVI^e-XX^e siècles)*, dir. Daniel-Odon Hurel, Turnhout, Brépols, 2001 (*Bibliothèque de l'École des hautes études : sciences religieuses*, 111). Les différentes congrégations de Filles de la Croix créées au XVII^e siècle sont unies à d'autres congrégations pour former en 1976 la Congrégation des Sœurs du Christ.

² Les documents ont été mélangés à l'intérieur des liasses et il s'est avéré impossible d'attribuer à chaque pièce une concordance précise.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Archives départementales de la Haute-Vienne

Série G - Clergé régulier avant 1790

1 G - Évêché de Limoges

- 1 G 371 Procès-verbaux des reliques conservées dans la chapelle des Sœurs de la Croix à Limoges (1783 et 1790).
- 1 G 426 Vêtements, professions et sépultures de diverses communautés du diocèse, dont les Sœurs de la Croix (1700-1789).

Série H - Clergé régulier avant 1790

- 30 H Sœurs de la Croix de Magnac-Laval
- 43 H Sœurs de la Croix de Bellac

Archives départementales de la Creuse

Série D - Instruction publique, sciences et arts

- D11 Sœurs de l'Instruction chrétienne de Guéret. Contrat par lequel sœur Gaufier, supérieure des sœurs de l'Instruction chrétienne de Limoges, associe à sa communauté Valérie Thérèse et Catherine Aurousset, qui depuis plusieurs années tiennent à Guéret les petites écoles pour jeunes filles, et reçoit la donation faite à ladite communauté par lesdites demoiselles de tous leurs biens meubles et immeubles, consistant en une maison avec une chapelle contigue, bénie par l'évêque de Limoges ; en une somme de 1 185 livres à elles due par les demoiselles Chorillon ; et en diverses autres créances (13 août 1722).

Archives Nationales

Série L : Monuments ecclésiastiques

- L 1055 Filles ou Dames de la Croix à Paris (cul-de-sac Guéménée) et en province. 1630-1792

Archives de la Maison-Mère (maison générale, 44 rue des Volontaires 75015 Paris)

Elles regroupent les archives des différentes congrégations unies pour former en 1976 la Congrégation des Sœurs du Christ.

CORPS DU RÉPERTOIRE

Personnel

29 H 1 Contrats de profession et pièces relatives aux constitutions dotales de : Gabrielle Gautier, novice, fille de feu Jean Gautier (1700) ; Jacqueline et Léonarde Dutheil, filles de feu Léonard Dutheil et de feu Catherine Delaquier, de Laurière (à noter la copie des testaments respectifs de Léonard Dutheil et de Catherine Delaquier, 1757, 1764, 1779) ; Jeanne Antoinette Lespinas, novice, fille de Léonard Lespinas, notaire et contrôleur des actes à Lubersac, et d'Hélène Drapeyrou (1764) ; Anne et Anne Boutineaud, novices, cousines, nièces de Jean-Baptiste Boutineaud, prêtre du séminaire de la Mission de Limoges (1765) ; Marie Rolle du Repaire, novice, fille de feu Léonard Rolle, bourgeois, et de Françoise Mandon de Forgeas, demeurant à Champniers, en Périgord (1765-1766, 1768) ; Françoise Pignet, novice, fille de feu Charles Pignet, marchand de La Souterraine, et de Marthe Delcaire (1769, 1771) ; Catherine et Madeleine Bosgier, novices, filles de feu Jean Beaugier et Madeleine Moreau, de Laurière (1773) ; Madeleine Martin, novice, fille de feu Joseph Martin et de Marie Texier, de Saint-Bonnet-La-Rivière (1773) ; Marie et Anne Malevergne, novices, sœurs, filles de Pierre Malevergne de La Jaunie et de Jeanne Leymarie (1773, 1776) ; Catherine Germain, novice, fille de Psalmet Germain, tailleur demeurant à Limoges (1777, 1779) ; Françoise Eymard, sœur converse, fille de feu Jean-Baptiste Eymard, tisserand, et de Anne Robert, demeurant à Limoges (1779) ; Marie Lespinas, novice, fille de Léonard Lespinas et Hélène Drapeyrou (1781, 1783) ; Jeanne Charreyrou, novice, fille de Pierre Charreyrou, marchand tanneur demeurant à Bellac (1785) ; Christine Seignat, novice, fille de feu Pierre Seignat, marchand de Limoges (1789) ; Gabrielle Daneue, dite sœur de Saint Yrieix, novice (1789) ; Françoise Grosleron, novice, fille de Jean Grosleron, marchand demeurant à Saint-Georges-la-Pouge³ (1791).

1700-1791

3 pièces parchemin ; 2 cahiers parchemin de 4 fol. ; 25 pièces papier.

Fondations de messes

29 H 2 Fondation par Marie Thérèse Morel, dame de Chabannes, veuve de Claude François Declazé, comte d'Azurance, de deux messes basses hebdomadaires.

1778

1 pièce parchemin.

³ *Laurière* : dpt. Haute-Vienne, arr. Limoges, ch.-l. c. ; *Lubersac* : dpt. Corrèze, arr. Brive-la-Gaillarde, ch.-l. c. ; *Champniers* :auj. Champniers-et-Reilhac, dpt. Dordogne, arr. Nontron, c. Bussière-Badil ; *La Souterraine* : dpt. Creuse, arr. Guéret, ch.-l. c. ; *Saint-Bonnet-La-Rivière* : dpt. Corrèze, arr. Brive-la-Gaillarde, c. Juillac ; *Bellac* : dpt. Haute-Vienne, ch.-l. arr. ; *Saint-Yrieix-la-Perche* : dpt. Haute-Vienne, arr. Limoges, ch.-l. c. ; *Saint-Georges-la-Pouge* : dpt. Creuse, arr. Guéret, c. Pontarion.

Rentes

- 29 H 3 Quittance donnée aux religieuses par le garde du Trésor royal concernant une rente au denier cinquante créée par un édit de 1720 (1724) et copie collationnée de cette quittance (1765). Certificat attestant que les religieuses de la Congrégation de la Croix de Limoges sont propriétaires d'une rente de 499 l. 12 s., remboursable au denier vingt en vertu de l'édit de 1764 (1765).
- 1724-1765
- 2 pièces parchemin, 1 pièce papier.
-
- 29 H 4 Étienne Rondet, prêtre, curé de Treignac⁴, constitue une rente annuelle et perpétuelle de 75 l. au principal de 1 500 l. au bénéfice de la communauté des sœurs de l'instruction chrétienne dites de la Croix (1741) ; Jacques Rondet, bourgeois demeurant au bourg d'Affieux, héritier et bien tenant de feu Étienne Rondet, son oncle, reconnaît devoir aux dames religieuses de la Croix de Limoges, la rente annuelle de 75 l. en raison de la rente constituée par son oncle (1770).
- 1741-1770
- 2 pièces papier.
-
- 29 H 5 Déclaration de Jean Grégoire de Roulhac, seigneur du Rouveix, agissant comme prête-nom des religieuses de la Croix de Limoges, au sujet d'une rente que lui a consentie Pierre Degain de Laveyrière (1767) ; lettre de M. Degain de Laveyrière à la supérieure du couvent des Dames de la Croix, au sujet de certaine somme qu'il leur doit (cachet de résine rouge, 1788) ; chemise ayant autrefois enveloppé une constitution de 120 l. de rente au principal de 3 000 l. par M. Degain de Laveyrière (s. d. [XVIII^e siècle]).
- 1767 - [XVIII^e siècle]
- 3 pièces papier ; 1 pièce papier.

⁴ Dpt. Corrèze, arr. Tulle, ch.-l. c.